

JEUDI 1ER DÉCEMBRE 2022 À 14H
ÉGLETONS - PLACE HENRI CHAPOULIE
(parking avenue charles de gaulle)

Face à l'extension de l'usine à bois SAS Farges d'Égletons (Corrèze)

NON AUX EXPROPRIATIONS - OUI À LA SAUVEGARDE DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET DE NOS FORÊTS

Informations sur la lutte, prises de paroles, boissons chaudes et déambulation

Un empire industriel, Piveteau bois, fait main basse sur un territoire et dépossède ses habitants pour imposer ses intérêts, avec la complicité des notables locaux.

Ici comme ailleurs, **la catastrophe écologique et sociale fait rage**. Inflation, incendies, déclin des milieux naturels, augmentation des inégalités,... Nous en constatons sans cesse les effets. Les conditions d'une vie digne se durcissent pour le plus grand nombre de gens. En parallèle, l'État ne sert pas l'intérêt général. Il défend un modèle qui nous mène à l'impassé, et facilite les affaires de celles et ceux qui ont déjà tout.

A Égletons, en Corrèze, la scierie industrielle SAS Farges, appartenant au groupe Piveteau Bois, a construit son modèle économique sur **l'exploitation intensive de plantations d'arbres calibrés** pour répondre aux besoins de l'industrie, du transport mondialisé, du bois énergie,... Les habitantes et habitants des territoires impactés par l'industrie forestière perdent toute prise sur leur cadre de vie. **C'est le marché mondial du bois ou de l'énergie qui décide du devenir du foncier.**

SAS Farges ambitionne de doubler son emprise et ses capacités productives pour devenir la première scierie industrielle de France. Afin de pouvoir s'étendre, **l'industriel doit chasser les personnes qui occupent l'espace qu'il convoite**. Une personne réside sur ces terres, des agriculteurs et agricultrices y travaillent et en vivent.

L'État n'a que faire de l'intérêt général, de l'agriculture paysanne, d'une zone humide ou d'une campagne où il fait bon vivre. Par l'intermédiaire de la préfecture et des collectivités locales, les intérêts de l'industriel progressent. En effet, les terres agricoles avoisinantes ont été requalifiées en terres industrielles, et le projet a obtenu une « Déclaration d'Utilité Publique ». Ainsi, **l'État s'apprête à exproprier des habitants pour que l'usine s'étale**.

Le jeudi 1er décembre, c'est la première étape d'une **procédure juridique d'expropriation** d'une octogénaire de son logement, et de deux exploitants agricoles des terres qu'ils entretiennent qui est programmée.

Dans les Deux-Sèvres, un mouvement populaire s'oppose à l'accaparement de l'eau au profit d'un modèle agricole industriel et productiviste. Ce sont les habitants, c'est le peuple, qui défend l'intérêt général et le bien commun.

En Corrèze aussi, c'est collectivement que nous **défendons nos forêts et les terres nourricières**.
C'est notre bien commun !